

Depuis plus de 80 ans, l'association Les Nids protège les enfants en difficulté en Haute-Normandie

L'association Les Nids, reconnue d'utilité publique, a été fondée à Rouen en 1931 par Madeleine Lecoœur, une femme de coeur révoltée dès son plus jeune âge par l'enfance déshéritée.

Acteur historique de Haute-Normandie, l'association Les Nids mène des missions en faveur de l'enfance en difficulté. Son rôle consiste à apporter aux enfants et adolescents qu'elle suit protection, soutien, éducation et compréhension pour leur donner toutes les chances de se bâtir un avenir.

L'association Les Nids, intervient dans différents champs qui placent l'enfant et sa famille au coeur de ses missions. Ces dispositifs lui permettent de répondre aux caractéristiques de chacun :

- La protection de l'enfance
- Les lieux de médiation et d'écoute
- L'éducation en institut spécialisé
- La délinquance des mineurs
- L'insertion



BSPS - Baie de Seine Prévention Spécialisée

Directeur : Nadège RIVIER

Adjoint de direction : Bruno GARIOD

6 place Léon Meyer
76000 Le Havre
Tel. 02.35.42.69.14

Composition de l'équipe :

4 éducateurs et éducatrices, 1 conseiller en insertion professionnelle, 1 psychologue, 1 secrétaire comptable

www.lesnids.fr

BSPS

Baie de Seine Prévention Spécialisée

Informations sur les missions



*Créer du lien social avec les jeunes
par l'écoute et l'échange*



**Donner
le temps
de grandir**

La prévention spécialisée

Le service **Baie de Seine Prévention Spécialisée (BSPS)** de l'association Les Nids assure un suivi socio-éducatif dont l'objectif principal est de permettre à des jeunes en voie de marginalisation de rompre avec l'isolement et de restaurer le lien social nécessaire à une meilleure insertion.

Dans le domaine de la protection de l'enfance, la prévention concerne aussi bien la prévention des inadaptations sociales que la prévention de la maltraitance mais aussi de la délinquance et des conduites à risques.

La prévention spécialisée s'inscrit dans la politique de protection de l'enfance dont les orientations sont déclinées dans le schéma départemental et plus largement dans les politiques sociales, urbaines, économiques et culturelles du Département.

Ce type de politique d'aide à la jeunesse est le dernier recours face à l'échec des autres démarches éducatives institutionnelles. Il vise à favoriser la reconstruction des liens sociaux, une meilleure intégration des jeunes en rupture ainsi que la lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes.



Secteur d'Intervention

Quartiers
[SUD]
du Havre



Les éducateurs vont à la rencontre des jeunes dans les différents lieux de regroupement, principalement dans la rue. Ils sont, de ce fait, régulièrement appelés « éducateurs de rue ».

Ils sont à l'écoute des jeunes et de leurs familles, apprennent à les connaître et à les comprendre, créent des liens avec eux, afin d'être identifiés comme des « personnes ressources ». Ils repèrent ceux qu'ils jugent en demande d'aide et vers lesquels ils décident d'entamer une démarche. Ils jouent un rôle d'éducation informelle.

Caractéristiques de la prise en charge :

- Absence de mandat individualisé
- Libre adhésion
- Garantie de l'anonymat
- Non-institutionnalisation des actions

Un travail en partenariat

L'action du service s'inscrit avec l'ensemble des acteurs sociaux, les organismes de formation, l'éducation nationale, les services municipaux, les bailleurs sociaux, la caisse d'allocation familiale, le secteur, les associations de proximité...

Des actions de terrain

Les éducateurs agissent directement sur le terrain auprès des jeunes, de leurs familles et des institutions, dans les quartiers d'intervention et dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale. Leur travail se fait en binôme, il peut aller du simple dialogue dans la rue à une prise en charge individuelle plus formalisée avec une prise de rendez-vous.

Leur rôle est d'écouter, d'évaluer les besoins, de prendre en compte les demandes et d'apporter une aide directe en accompagnant individuellement les jeunes dans leurs démarches administratives, en les orientant vers une formation socioprofessionnelle, en les aidant à la résolution de problèmes d'ordre social, scolaire, liés à la justice, au logement, à l'éducation, à la santé, les mettant en relation avec les structures compétentes du droit commun...

Les éducateurs développent et animent également des actions collectives, aussi bien ponctuelles (sorties à la journée, séjours de rupture, séjours familiaux, événements festifs,...), que régulières (ateliers hebdomadaires, chantiers éducatifs, groupes de parole de parents d'élèves au collège).